



*Aleksandra Chrupała*

*Université de Technologie de Silésie à Gliwice  
Pologne*

## Va-et-vient linguistique : entre le français de France et celui du Québec

**Linguistic comings and goings between the French language in France and the one in Quebec**

### **Abstract**

*Débarquer, amarrer, gréer, baliser...* Even a brief study of the French language in Quebec shows therein a vast array of words from the maritime vocabulary. French in Quebec has long been influenced by the maritime tradition present in the culture of the region. Those nautical terms are integrated into the language and, together with other words, form an original lexical network different from that of the European French. The aim of this article is not only to present the semantic extensions of certain nautical terms which are characteristic of Quebec French, but also to draw the reader's attention to the possible sources of these enlargements. It transpires that many of the extended meanings are not pure Canadian innovations but have their origin in French dialects from the time of colonization.

### **Keywords**

French in Quebec, maritime vocabulary, semantic extensions of nautical terms

La vie française au Canada « est née de deux rêves, aussi démesurés l'un que l'autre : trouver le passage vers les Indes et la Chine, et faire de l'Amérique un continent français » (Mathieu, 2008 : 47). Elle a démarré au XVI<sup>e</sup> siècle par trois expéditions de Jacques Cartier (entre 1534 et 1540), a commencé pour de bon avec la fondation de la ville de Québec en 1608 et a considérablement progressé grâce à l'envoi régulier de colons et surtout après l'arrivée des filles du roi. Leur rôle dans la vie des pionniers s'est révélé important non seulement sur le plan démographique mais aussi au niveau de la langue. De façon générale, la question des origines du français parlé au Canada a toujours intéressé les linguistes. Comment s'est-il fait qu'à la fin du Régime Français (1763) toute la population canadienne, descendant pourtant des immigrants venus de régions différentes, parlait une même langue ?

Faute de documents écrits remontant aux débuts de la Belle-Province, il est impossible de reconstruire sans équivoque la situation linguistique de cette époque-là. Les avis des spécialistes sur les usages langagiers des premiers habitants de la colonie ne sont pas unanimes. Soutenue jusqu'aux années 1990 la théorie du *choc des patois* (cf. p. ex. Barbaud, 1984) a été finalement contestée en faveur de l'idée du français populaire que les immigrants maîtrisaient en grande majorité avant d'arriver en Amérique. Selon certains, il s'agirait du *français des villes* (cf. p. ex. Morin, 2002), soit une variante socialement valorisée, utilisée non seulement dans la région parisienne, mais dans divers centres urbains du pays. D'autres restreignent l'étendue géographique de ce français urbain en avançant l'hypothèse du *français maritime* (cf. p. ex. Hull, 1968, 1979, 1994). Cette variété de langue, qui aurait été en usage dans les villes portuaires de la Manche et de l'Atlantique, aurait servi de base pour le français au Canada : la variante acadienne correspondrait au français maritime du XVII<sup>e</sup> siècle, et le québécois — à celui du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Les auteurs de la conception du *français pré-colonial* considèrent à leur tour que les origines du français canadien remontent à l'époque bien antérieure (cf. p. ex. Canac-Marquis, Poirier, 2005). Ils estiment que le parler des premiers habitants de la Nouvelle-France descend de la langue populaire qui était en usage dans le milieu des navigateurs, des marins et des pêcheurs français depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle. N'étant pas limitée aux ports de mer, cette variété de langue n'était pas le propre des marins. Leur rôle dans la création du français nord-américain était cependant fondamental : lors des voyages, ils diffusaient dans les colonies le français populaire et en ramenaient les mots créés déjà dans la réalité américaine.

Ce français pré-colonial (appellation que nous adoptons en envisageant cette variété du point de vue de la génèse des français d'Amérique) servait à l'expression quotidienne et doit être pour cela considérée [sic] comme la première variété de français à avoir été parlée dans les Amériques. Les marins ont certes influencé la formation de certains secteurs du lexique de cette langue, mais ils ne l'utilisaient pas en tant que marins : cette variété populaire était déjà en usage sur un large territoire de la France d'oïl [...]. Si on la considère de ce point de vue plus général, cette langue pourrait être désignée par l'appellation français populaire véhiculaire.

Canac-Marquis, Poirier, 2005 : 534—535

L'apport des marins dans la formation du français canadien est aussi incontestable au vu des témoignages des étrangers concernant la langue parlée au Canada (cf. p. ex. Caron-Leclerc, 1998). Dans leurs observations sur les divergences de lexique par rapport au français de France, certains mémorialistes et chroniqueurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles retiennent entre autres la présence des termes de marine

<sup>1</sup> Comme on ne dispose pas de documents de cette époque-là, la conception de Hull s'avère difficile à vérifier (cf. p. ex. Valdman, 1979 ; Chaudenson, 1998).

appliqués à d'autres domaines. La première mention de ce phénomène remonte à 1755, où Jean-Baptiste d'Aleyrac a observé :

Tous les Canadiens parlent un français pareil au nôtre. Hormis quelques mots qui leur sont particuliers, empruntés d'ordinaire au langage des matelots, comme *amarrer* pour *attacher*, *hâler* [sic] pour *tirer* non seulement une corde mais quelque autre chose. Ils en ont forgé quelques-uns comme *une tuque* ou *une fourole* pour dire *un bonnet de laine rouge* [...].

d'après Gendron, 2008 : 85—86

Cette particularité du lexique québécois n'a pas complètement disparu avec le temps et aujourd'hui on peut encore y trouver les traces des expressions utilisées jadis à la mer. Comme l'explique Jean Pellerin (1998 : 148), cela peut tenir au fait qu'avant l'arrivée du chemin de fer ou des réseaux routiers, le fleuve Saint-Laurent jouait un rôle des plus importants dans la province. Intégrés à la langue commune, les termes nautiques ont contribué à créer une couche lexicale originale par rapport à celle du français de référence. Même si actuellement cette vieille tradition maritime du Québec s'affaiblit, Chantal Bouchard dit carrément qu'elle « s'est en grande partie perdue » (Bouchard, 2012 : 142), il nous semble intéressant de passer en revue les néologismes sémantiques venus des anciens termes de la marine, attestées actuellement et/ou autrefois en québécois. Nous tenons à faire la restriction que les exemples cités dans la suite ne représentent qu'un petit échantillon du vaste héritage du vocabulaire maritime qu'on aurait pu soumettre à l'analyse (voir à ce titre la thèse de Karine Gauvin qui a élaboré un corpus de près de 250 lexèmes, représentant au total plus de 500 emplois différents). Comme notre propos se veut plutôt illustratif qu'explorateur, nous l'avons restreint à une quinzaine d'unités, en sélectionnant des lexèmes attestés les plus souvent dans les dictionnaires et dont les extensions sémantiques québécoises paraissent intéressantes surtout à des locuteurs non francophones. Nous avons décidé de partir des mots renvoyant à des réalités maritimes que nous jugeons comme facilement identifiables même pour un non-spécialiste. Ainsi les substantifs désignent pour la plupart différents éléments de la construction ou du matériel des navires et les verbes servent à décrire des manœuvres de navigation de base. Les exemples illustrant notre propos proviennent des sources dictionnairiques citées dans la bibliographie. Comme la variante québécoise est une langue strictement orale dont il n'existe pas une seule norme de transcription, nous avons décidé de garder l'orthographe proposée par les lexicographes.

### ***embarquer / débarquer***

Commençons par l'embarquement. Le verbe *embarquer* et son antonyme *débarquer* sont probablement les termes maritimes les plus ancrés dans la langue populaire québécoise. Si en français européen ils sont réservés aux navires, avions et trains, en québécois familier ils s'appliquent également à d'autres moyens de

transport. Quoique déconseillées par les puristes, les combinaisons du type *embarquer* (et *débarquer de...)* dans une voiture, dans un autobus, dans le métro, dans un taxi et même dans un ascenseur ne sont pas rares, p. ex. :

*Le chauffeur du taxi a fait embarquer son dernier client à 10 heures.  
Dernier étage, tout le monde débarque !*

En plus, le sens ‘monter dans’ a évolué vers ‘monter sur, grimper’ et ensuite vers ‘entrer, se lancer sur’. C’est ainsi qu’on peut rencontrer les structures du type : *embarquer sur la chaise, embarquer sur les genoux de qqn, embarquer sur la patinoire, embarquer sur le marché du travail*. Là aussi, pour exprimer le contraire, on utilise l’antonyme *débarquer*, p. ex. :

*Débarque de là!*

Au figuré, il est possible d’employer les verbes dans les sens de ‘se laisser prendre au jeu, entrer dans le jeu, accrocher (fam.)’ et analogiquement de ‘rompre mentalement, couper, décrocher (fam.)’, p. ex. :

*Quand je vois un film, j'embarque, mais je débarque dès que je sors de la salle.  
Lors des spectacles, le public embarque et chante avec nous.*

Les lexicographes répertorient aussi des emplois figés, à savoir : *embarquer sur le poulain* qui signifie ‘charrier, exagérer’, *embarquer sur le dos de quelqu'un* dans le sens de ‘harceler’, ainsi que l’exclamation *débarque !* en tant qu’équivalent de *Lâche-moi ! Fiche-moi la paix !* Dans la langue des marins, les verbes connaissent aussi des emplois transitifs, respectivement ‘charger du matériel à bord d’un navire’ et ‘mettre à terre des hommes et des marchandises’. Par analogie, en québécois on leur attribuait jadis les sens de ‘déposer, insérer qqch dans qqch’ et de ‘descendre qqch de qqch’, p. ex. :

*Embarque-moi ces deux piastres dans ton portemonnaie.  
Débarque la valise de la voiture.*

### **bord**

Une fois embarqué, on se trouve à bord. Le mot *bord* a fait fortune en québécois. On peut y trouver entre autres : *de bord en bord* (‘d’un côté à l’autre ; totalement’), *d’un bord et de l’autre* (‘à droite et à gauche’), *de tous bords de tous côtés* (‘dans tous les sens’), *changer de bord* (‘changer de direction’), *virer de bord / revirer bord pour bord* (‘changer de direction, tourner, faire volte-face’), *être sur le bord de* (‘être sur le point de’), *prendre le bord* (‘partir de manière précipitée, disparaître, s’enfuir ; être mis de côté, être abandonné’ et *se tourner de bord* (‘se

débrouiller, se tirer d'affaire'). Tous ces emplois résultent d'un glissement de sens tout à fait naturel entre 'chaque côté du navire' et 'côté, direction' dans la réalité terrestre, p. ex. :

*J'la r'gardais par la fenêtre... On se voit de bord en bord de la ruelle, c'est commode...*

*Je sais que nous sommes dans la bonne direction, mais à l'intersection, je tourne de quel bord ?*

*C'est un gouvernement fédéraliste de bord en bord.*

*Je ne suis pas pour commencer à garrocher les millions d'un bord et de l'autre. Parvenu à la rive, il a couru de tous bords de tous côté.*

*Un jour, on atteint un stade crucial : ou bien on force le vent à changer de bord, ou bien on disparaît pour de bon.*

*Elle vira de bord, ses jupes bien en mains pour se garantir contre une nouvelle bourrasque.*

*Deux vieux sur le bord de péter au frette.*

*Pas besoin d'le dire. T'aimerais ça que j'prenne l'bord, hein ?*

*La descente de rivière a pris le bord depuis qu'ils se sont mis à faire du kayak de mer... en usine.*

*Les amateurs ont sûrement apprécié le spectacle, mais je peux vous assurer que notre plan de match a vite pris le bord.*

*Jennie S. [...] est infirmière à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus [...]. À l'urgence, reconnaît-elle, une infirmière a l'intérêt à savoir se retourner vite de bord...*

Les extensions métaphoriques ont donné aussi prendre le bord de qqn ('défendre'), être sur l'autre bord ('être enceinte'), courir le mauvais bord ('être débauché'), voter du bon bord ('voter pour le parti gagnant, pour le favori'), se lever du mauvais bord du lit ('être de mauvaise humeur le matin') et aller sur l'autre bord / braquer de l'autre bord ('mourir'). De plus, par analogie avec le sens 'bateau lui-même', le québécois a dérivé autrefois grand bord, bord à manger, bord à dormir et d'autres appellations de pièces de la maison.

### **bordée**

Parmi les dérivés du mot *bord* on trouve entre autres *bordée*. Dans le parler des marins le terme possède plus d'une acceptation<sup>2</sup>, dont celle qui nous intéresse le plus, à savoir 'ensemble des canons alignés sur chaque bord d'un vaisseau' et, par métonymie, 'décharge simultanée de ces canons'. Par analogie, cette signification

<sup>2</sup> Les autres acceptations du terme *bordée* sont : a) la route que fait un navire sur un certain cap ; b) la durée pendant laquelle une fraction de l'équipage alterne avec l'autre, soit pour le travail, soit pour le repos ; c) l'ensemble des hommes qui la composent ; d) une sortie en ville des marins, généralement lors d'une escale, afin de ravitailler le navire en produits divers ou pour s'amuser.

a été étendue en français régional, où on utilisait le mot pour parler d'une grande quantité de pluie ou de grêle (*bordée de pluie*; *bordée de grêle*). En québécois cet emploi s'est enrichi tout naturellement du complément de *neige*, qui a disparu par ellipse, lorsque les habitants de la colonie n'avaient plus besoin de préciser de quel type de bordée il était question (Poirier, 2009: 18)<sup>3</sup>. De même, le français québécois a élargi le sens de la séquence *bordée d'injures*, en acceptant aussi les compléments de *coups* et de *sacres*.

### **pont**

Les deux bords d'un navire, équipés ou non de bordées, délimitent clairement le pont. On retrouve un emploi tout à fait terrestre de ce mot dans l'expression *poêle à deux (trois) ponts*, p. ex. :

*Le poêle à deux ponts ne se répandit pas aussi vite que le poêle simple car son prix était assez élevé.*

Il s'agit de poêles répandus au Canada du XIX<sup>e</sup> siècle, constitués d'un foyer avec un ou deux fours superposés, qu'on appelle aussi *poêle à deux (trois) étages* ou *poêle double (triple)*.

### **ponter**

À bord d'un navire de commerce, l'ensemble des marchandises transportées sur le pont s'appelle *pontée*. Selon Pellerin (1998: 149) c'est à partir de ce nom qu'on a dérivé au Canada le verbe *ponter* au sens de ‘paver un chemin’ ou ‘aménager un chemin à l'aide de billes de bois’, p. ex. :

*À plusieurs endroits il fallut abattre les arbres pour ponter le chemin. Hommes et bêtes marchaient souvent dans l'eau jusqu'aux genoux.*

Cet emploi, faireait-il allusion à l'image d'un pont chargé de boîtes, rangées étroitement l'une à côté de l'autre ? Ou bien il témoigne plutôt d'un élargissement sémantique du sens littéral du verbe, à savoir ‘couvrir d'un pont le navire dont on veut mettre le creux à l'abri de la pluie ou des lames’ ? Les lexicographes ne l'expliquent pas, ils se contentent de signaler que le verbe est actuellement en voie de disparition.

---

<sup>3</sup> Un mécanisme pareil a joué dans le cas du mot *balise* et de ses dérivés : *baliser*, *balisage*. Au sens littéral la balise désigne une bouée, un poteau servant à marquer des endroits dangereux et à guider un navigateur. Comme dans l'exemple précédent, au Canada le mot a reçu une application nouvelle, à savoir ‘objet servant à marquer le chemin dans la neige’. Actuellement, tant au Québec qu'en France, on dit p. ex. *une piste de ski balisée*.

### ***prélar***

Pour protéger les marchandises, ou tout simplement pour recouvrir le pont d'un navire on se sert d'une grosse toile imperméabilisée, dite *prélar* (orthographié aussi *prélas* ou *prélat*). Le mot désigne actuellement au Québec un revêtement imperméable pour plancher, c'est-à-dire du linoléum, p. ex. :

*Vendu en rouleaux ou en carreaux, le revêtement de vinyle — que l'on appelle communément ‘prélar’ est un revêtement polyvalent, attrayant en raison de son prix peu élevé.*

Cette extension sémantique s'est produite au Canada probablement par l'intermédiaire de la langue de l'armée où le prélar désignait une sorte de tapis de sol à l'usage des soldats (Poirier, 2009 : 19).

### ***caler***

Les marchandises peuvent être stockées non seulement en pontée, mais aussi en cale. Il s'agit de la partie la plus basse dans l'intérieur d'un navire. Le nom appartient à la même famille que le verbe *caler*. Celui-ci était d'abord utilisé transitiivement dans l'acception de ‘baisser les voiles d'une embarcation’. Le sens s'est ensuite généralisé, toujours dans la langue de marine, et le verbe sélectionne actuellement des arguments différents (p. ex. *Le vaisseau a calé les vergues*). Dans la structure intransitive, il sert à parler d'un navire qui s'enfonce dans l'eau (p. ex. *Ce bateau cale six mètres*). Au Canada, cet emploi n'est pas réservé uniquement aux vaisseaux, le verbe s'applique également aux humains et aux animaux, qui peuvent caler non seulement dans l'eau, mais aussi dans la neige, dans le sable, dans la boue ou dans la vase, bref dans tout *terrain calant*, p. ex. :

*J'ai vu des dimanches qu'on ne pouvait pas aller à la messe car les chevaux calaient jusqu'aux avaloires dans les bancs de neige.*

*Lorsque je suis arrivé, M. A. calait déjà en maintenant son petit-fils au dessus de l'eau.*

Par analogie, le verbe était utilisé également dans le domaine de la cuisine, spécialement en parlant d'un gâteau ou d'un pain mal levé, p. ex. :

*Mon gâteau a calé.*

À présent il sert à exprimer aussi l'action de dégeler (en parlant des lacs, lorsque la glace donne l'impression de s'enfoncer dans l'eau), p. ex. :

*Au moment où le lac Sainte-Marie calait au printemps, la drave était prête à commencer sur la rivière Malbaie.*

De même, l'emploi transitif du verbe a généré de nouvelles acceptations, p. ex. :

*Alexis a calé son petit frère dans la piscine pour lui faire peur.*

*Il a déposé ses valises par terre pour caler son chapeau sur la tête et boutonner son paletot.*

Il est employé aussi dans le sens de ‘ridiculiser, humilier qqn’, et pronominalement, au sens de ‘s’enfoncer dans l’erreur, dans le ridicule’, p. ex. :

*J’aurais préféré qu’il me parle directement plutôt que de me caler devant les collègues du bureau.*

*Au lieu de vous aider, elle vous a calé !*

*Plus il se justifiait, plus il se calait.*

S’ajoute à cela un emploi particulier, qui signifie ‘devenir chauve’, p. ex. :

*Il a calé jeune, tout comme son père.*

### ***arrimer***

Toute la cargaison dans la cale doit être bien répartie. Le terme approprié à l'action de l'arranger convenablement afin d'obtenir un chargement équilibré est le verbe *arrimer*. En québécois (comme en français de France d'ailleurs) il acquiert une signification plus générale : ‘installer, mettre en ordre, fixer’ (p. ex. *arrimer les marchandises dans un magasin*). Il est intéressant d'observer comment les extensions sémantiques de ce terme ont déclenché l'une l'autre. À partir de l'acceptation universelle — ‘installer’, on est passé par métaphore au sens de ‘se placer’ (p. ex. *Les chaises sont remplies, essayons de nous arrimer autrement*), et par analogie, à celui de ‘mettre, préparer’ (p. ex. *arrimer la table, arrimer le dîner*), dont on a dérivé les acceptations ‘mettre en bon état, réparer’ (p. ex. *arrimer une serrure, réparer une horloge*) et ‘(s’)habiller, (se) préparer pour sortir’ (p. ex. *Mon tailleur m'a arrimé de son mieux. Arrimons-nous de notre mieux avant de partir*). Actuellement le verbe est souvent employé dans les textes de registre soutenu, et ce dans le sens de ‘coordonner, agencer, harmoniser’, p. ex. :

*Les travaux pratiques doivent être arrimés aux enseignements théoriques.*

*Les programmes d'études de première année doivent être arrimés à ceux de deuxième.*

Selon Marie-Éva de Villers (en ligne), cet emploi peut être une résurgence des sens attestés en ancien français régional, à savoir ‘mettre d'accord’ et ‘rimer, convenir, aller ensemble’, ou bien une métaphore inspirée par la langue de l'astronautique, où le verbe véhicule l'idée de ‘lier qqch à qqch’, comme en témoigne cette

acceptation attestée dans le *Grand Larousse* en 5 volumes (1991), à savoir ‘fixer une charge utile à un véhicule spatial’.

### **mâter**

Pas de voilier sans voile, pas de voile sans mât. Dans le parler des marins, dresser, mettre les mâts en place se dit *mâter*. Au Canada, le verbe a pris le sens plus général de ‘dresser un objet verticalement’ (p. ex. *dresser une échelle contre le mur*), d'où vient aussi l'emploi adjectival du participe *mâté* au sens de ‘débout’. Une extension sémantique a donné aussi des emplois pronominaux : ‘se dresser sur les pattes de derrière’ (en parlant d'un quadrupède) et ‘se fâcher, s'irriter, s'emporter’ (en parlant des humains), p. ex. :

*Le cheval s'est mâté.*

*Arrête donc de te mâter !*

### **gréer**

L'action de garnir un navire de mâts, de voiles, de vergues, de cordages, bref d'équiper le vaisseau de tout le matériel nécessaire à la navigation s'exprime en français par le verbe *gréer*. En québécois le mot a gagné un yod intervocalique, ce que reflète la graphie : *gréyer*, *greiller* ou encore *grayer*. Ayant intégré la langue usuelle, il n'a pas cessé d'exprimer les mêmes concepts généraux qu'il véhiculait dans le langage des marins, à savoir ‘équiper’, ‘préparer’ et ‘rassembler’, mais appliqués à la réalité terrestre. C'est ainsi qu'on y trouve entre autres : *gréyer une maison*, *gréyer un arbre de Noël*, *gréyer une tente* (‘équiper, meubler, décorer’), *gréyer sa voiture*, *gréyer la table*, *gréyer un repas*, *gréyer les enfants pour sortir*, *se gréyer contre le froid*, *se gréyer à déjeuner* (‘préparer, habiller / se préparer, s'habiller pour une fin déterminée’), *gréyer ses bagages*, *gréer des papiers de mariages*, *gréyer une équipe* (‘rassembler’). Certains de ces emplois sont déjà vieillis, d'autres rares ou régionaux, mais il est incontestable que c'est l'un des verbes dont les extensions sémantiques sont les plus nombreuses. Parmi les innovations canadiennes on pourrait citer aussi les formes pronominales du verbe qui renvoient à l'action de se munir de qqch (p. ex. *se gréyer un sac de galettes*) ou d'avoir recours à qqn (p. ex. *se gréyer d'un dentiste*), ainsi qu'un usage particulier dans lequel il sert à parler du temps (p. ex. *il se gréye une tempête*, *le ciel se gréye pour la pluie*). Le participe passé *gréyé*, lui aussi, donne lieu à différentes extensions. Employé adjectivement, il se rapporte tant aux objets qu'aux personnes. Outre les emplois analogues aux constructions verbales, dont certains sont maintenant considérés comme vieillis (p. ex. *un hôtel bien grisé*, *une chambre grisée de châssis*, *une table bien grisée*, *un enfant grisé en mi-carême*, *être grisé pour loger beaucoup de monde*, *être grayé de chalet*, *être grisé de servante*), on constate aussi des expressions métaphoriques ironiques, p. ex. : *être grisé de nez / de face* au sens de ‘avoir des traits disgracieux’, et *être grisé* au sens de ‘être atteint d'une maladie (le plus souvent vénérienne)’.

### ***agrès***

Tout ce qui sert à la manœuvre d'un bateau (cordage, filins, voilure etc.) porte le nom d'*agrès*. En québécois ce terme peut être employé au sens très large, en tant que mot passe-partout *truc*. Dans une acceptation plus restreinte, il sert à désigner un équipement approprié au bon fonctionnement d'une chose (p. ex. *un agrès d'agriculture*, *un agrès de pêche*, *un agrès de chasse*, *un agrès de sucrerie*). Cet emploi n'est pas une innovation d'origine canadienne ; on l'attestait déjà en français hexagonal du XVIII<sup>e</sup> siècle où *les agrès champêtres* désignaient des outils de paysans. De même qu'en français, en québécois le mot renvoie aussi aux engins utilisés dans les compétitions gymnastiques (p. ex. *un agrès de loisir*, *un agrès de sport*, *un agrès de cirque*), il fonctionne également dans le jargon des sapeurs-pompiers, où il fait penser à l'ensemble des instruments, des appareils et du matériel utilisés dans la lutte contre les incendies (p. ex. *le chef d'agrès des sapeurs-pompiers*). Par métaphore, le mot s'emploie pour parler d'un habillement ridicule ou encore d'une personne désagréable, remarquablement laide, p. ex. :

*Vas-tu ben t'ôter cet agrès-là de d'sus le dos ?  
Quel agrès !*

### ***appareiller***

Le bateau grisé, on peut se préparer à quitter le port. Dans le jargon des marins on dirait *appareiller*. En québécois, dans les emplois qui n'ont rien à voir avec la mer, il semble assez proche du verbe *gréyer* : les deux sélectionnent les mêmes arguments et cela dans un sens pareil. À part les navires, on peut donc appareiller une chambre, un lit, la table ou les enfants, p. ex. :

*Il faut appareiller les enfants pour l'école.*

Il existe aussi une forme pronominale, p. ex. :

*Appareille-toi vite, avant que les deux autres reviennent !*

Certaines occurrences, telles que p. ex. *appareiller des bas*, *appareiller des rideaux dépareillés* sont probablement causées par paronymie avec *apparier* ('mettre par pair'), puisque leur prononciation se ressemble et qu'ils expriment tous les deux l'idée d'assortir.

### ***larguer***

Après avoir appareillé le bateau, il est temps de larguer les amarres. On comprend par là 'détacher les amarres du point où elles étaient retenues et les abandonner complètement'. Les sens élargis du verbe *larguer*, à savoir 'abandonner qqch ou qqn ; quitter qqn ; rompre une relation amoureuse, laisser qqn derrière soi

(p. ex. le peloton)’ ne sont pas spécifiquement québécois, on les atteste aussi bien en France, en effet le verbe est d’origine provençale : *largá* (‘lâcher’)⁴. Au Québec il figure également dans l’expression figée *larguer son vent* dont le sens est ‘mourir, expirer’, p. ex. :

*Le vieux Mété ira pu pécher, y a largué son vent c’té nuite.*

#### ***amarre***

Le substantif *amarre* est un dérivé régressif du verbe *amarre*. En français québécois ce verbe était souvent employé au sens tout à fait général de ‘nouer ensemble’. On entendait jadis les séquences du type : *amarre une gerbe* (‘lier’), *amarre les chevaux* (‘attacher’), *amarre / ramarrer les souliers* (‘lacer’). Pour souligner l’idée de solidité, on l’accompagnait de l’adverbe *tight* emprunté à l’anglais, p. ex. :

*Il montait le pavillon, il l’amarrait tight là.  
Le chien était ammaré tight à un arbre.*

Dans certaines régions du Québec, l’emploi figuré du verbe correspondait à ‘contraindre, lier par des engagements ou responsabilités’, p. ex. :

*Y a longtemps que j’étais pas sortie, j’étais amarrée à la maison à cause des enfants.*

On pouvait l’entendre aussi dans la locution figée *avoir les bras amarrées* au sens de ‘avoir beaucoup de travail’. Actuellement ces emplois sont devenus assez rares.

#### ***envoye***

Il n’en est pas ainsi de l’interjection *envoye !* qui fonctionne jusqu’à présent en tant qu’invitation pressante à l’action, une sorte d’équivalent de *vas-y*, *grouille-toi* français :

*Dépêche-toi, envoye !  
Envoye, maman, aie pas peur ! Aie pas peur, y'a pas de danger !  
Enoueille ! Sors ton lighter !  
Awaille Albert! On va manquer le train!*

---

<sup>4</sup> Selon Claude Poirier (1995 : 49) il s’agit des structures héritées des parlers du nord, du nord-ouest et de l’ouest de la France. Dans ces régions on trouve des séquences du type : *Chez nous en Bretagne Nord, tous les bistrots avaient des anneaux de scellés dans les murs pour amarrer les chevaux pendant que le cavalier allait se jeter un petit rouge dans le gosier...*

Orthographiée différemment et prononcée toujours à l'ancienne, avec [wé] et non [wa], l'expression fait penser à un commandement qui a remplacé l'ancienne formule *À Dieu va(t)*, lancée traditionnellement à bord pour faire exécuter sans délai des manœuvres urgentes et dont on accusait réception en criant *À la bonne heure !*

## Recyclage linguistique

Nous tenons à remarquer que les extensions sémantiques passées en revue ne sont pas toutes motivées de la même manière. Certaines d'entre elles sont nées de la nécessité : dans des conditions nouvelles, il a fallu trouver des mots exacts pour nommer les fragments de la réalité qu'on n'a pas connus jusqu'alors. Le syntagme *bordée de neige* peut en servir d'exemple. Théoriquement on aurait pu créer des néologismes formels simples, mais la pratique démontre que les gens sont beaucoup plus prêts à élargir le sens des mots déjà existants. D'autres innovations (et celles-ci semblent bien plus nombreuses) se sont formées sans qu'il y ait un véritable besoin de remplir une lacune du vocabulaire. Il paraît que les séquences du type *caler son chapeau*, *appareiller les enfants* ou *gréyer la table* ont été forgées tout simplement à force de répétition des mots auxquels les locuteurs étaient bien attachés. Comme le remarque Pierre Sizaire :

À l'époque où les marins menaient une existence entièrement en marge de celle des gens de terre, ils en arrivaient à penser et à s'exprimer, en toutes circonstances, au moyen de leur vocabulaire professionnel. En dehors du service, pour les événements de la vie courante, ils continuaient à employer les termes et expressions du métier, en leur donnant un sens figuré, différent de leur sens primitif, mais justifié par une analogie ou par une ressemblance. Et ils conservaient encore cette façon de parler pendant les rares séjours à terre qui coupaient leurs interminables traversées.

Sizaire, 1996 : 398

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence du vocabulaire de marine dans le parler commun dans la colonie a été attestée plus d'une fois. Bouchard (2012 : 139) souligne que les premiers mémorialistes, tout en se gardant de les critiquer ou valoriser, interprétaient ces emplois comme des écarts flagrants par rapport au français de France. De cette façon ils ont certainement contribué à former dans l'imaginaire des futurs Québécois la conviction que l'extension sémantique des termes maritimes était originairement canadienne. Néanmoins il s'avère qu'un grand nombre de ces néologismes représentaient un héritage du sens élargi encore en Europe, mais puisqu'il s'agissait souvent des emplois régionaux, les premiers chroniqueurs n'en étaient pas toujours conscients. L'opinion lancée au XVIII<sup>e</sup> siècle a assurément

influencé d'autres commentateurs qui, un demi-siècle plus tard, manifestent déjà une attitude nettement méprisante. En 1841, Thomas Maguire a publié son *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un Recueil des locutions vicieuses*, où on lit :

L'emploi abusif de termes de marine, importés au pays par les premiers colons et navigateurs, a fait une plaie, qu'il n'est pas facile de fermer. Le mal, comme une épidémie, des derniers rangs de la société, s'est communiqué aux premiers ; et souvent l'éducation la plus soignée est une faible barrière contre l'emploi, à rebours du sens commun, des termes virer, amarrer, larguer, greiller (gréer), embarquer, débarquer, revirer de bord, amarre, bordée, etc.

Maguire, 1841 : 121, d'après Bouchard, 2012 : 139

Ce livre a déclenché une discussion orageuse sur le statut des mots d'origine nautique en français canadien (cf. Bouchard, 2012 : 89—97, 138—145). Elle s'est avérée d'autant plus vive qu'elle coïncidait avec un débat plus général sur la mauvaise condition non seulement de la langue, mais aussi de la situation socio-économique des Canadiens français. Dans cette ambiance fortement défavorable, d'autres auteurs (cf. p. ex. Gingras, 1860 ; Manseau, 1881) ont adopté la perspective corrective de Maguire et ont porté dans leurs textes des jugements des plus sévères sur les néologismes sémantiques issus du parler des marins (Poirier, Saint-Yves, 2002 : 56)<sup>5</sup>. Et pourtant l'héritage des termes maritimes n'est pas un phénomène totalement absent du français internationnal. Sans compter les usages strictement régionaux, on en voit aussi des traces durables dans la langue générale. Cependant il s'agit parfois des expressions tellement bien ancrées dans le vocabulaire usuel que leur provenance nautique passe inaperçue. Le verbe *démarrer*, fait-il toujours allusion à l'action de larguer les amarrer pour quitter un quai ? Les locutions telles que p. ex. *faire gaffe, tomber en panne ou veiller au grain* peuvent aussi en servir de preuve. Figées à un degré assez élevé, elles gardent leur étymologie maritime cachée sous l'acception terrestre actuelle. Pour un locuteur non-francophone il serait peut-être intéressant de noter que la gaffe désigne un outil dont on se sert entre autres pour maintenir le navire à distance et préserver la coque du contact avec le quai. Pour les marins, *tenir quelqu'un ou quelque chose à longueur de gaffe* signifiait ‘se tenir à distance’. Par déformation, l'expression a donné *faire gaffe* dans le sens de ‘faire attention’. L'expression *tomber en panne* est aussi une déformation, provenant de *bouter le vent en penne*, ce qui signifiait jadis ‘immo-

---

<sup>5</sup> Le mouvement puriste, qui sanctionne uniquement la norme hexagonale, sans admettre même la possibilité d'exister une norme endogène, va persister assez longtemps. Les premiers textes essayant de corriger la langue sans mépriser voire ridiculiser les emplois proscrits datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (p. ex. Boucher-Belleville, 1855 ; Caron, 1880 ; Rinfret, 1896). Le début du XX<sup>e</sup> siècle apporte un changement remarquable s'exprimant par la réhabilitation des canadianismes considérés comme archaïsmes ou provincialismes provenant du fonds français, et la condamnation de tous les emprunts à l'anglais.

biliser le bateau en équilibrant l'effet du vent sur la voile<sup>6</sup>. Un bateau en panne désignait alors un bateau immobilisé. Au XIX<sup>e</sup> siècle la structure s'est appliquée au domaine technique pour figurer actuellement qu'un véhicule ou un outil quelconque ne fonctionne plus ou encore doit être réparé. Quant à la séquence *veiller au grain*, sa signification littérale reste voilée par le caractère polysémique du lexème *grain*. Comme son premier sens attesté dans la plupart des dictionnaires est ‘fruit et semence de certains végétaux’, on considère toute la formule comme provenant du langage agricole. Cependant il s’agit d’une référence au domaine maritime où les grains sont des vents brusques et imprévisibles, qui nécessitent toute l’attention et la vigilance des marins. D'où la signification élargie : ‘faire attention, être prudent, veiller sur quelque chose ou quelqu’un avec grande précaution’. Il en est pareil avec la locution adverbiale *de conserve* qu’on rencontre p. ex. dans *aller, marcher ou penser de conserve*. Son origine n'a rien à voir avec *conserve* en tant que ‘substance alimentaire cuite et conservée dans une boîte’, mais vient de la marine, où *naviguer de conserve* signifie ‘aller dans la même direction’ et s’emploie à propos des navires qui suivent le même itinéraire. De façon figurée, *penser de conserve* exprime la similitude d’intention, de direction dans la pensée.

Certaines extensions de ce type n’ont pas pénétré dans la langue standard, mais se laissent observer seulement dans le registre familial. Prenons l’exemple de *mettre le grappin sur qqn / qch*. Le mot *grappin* réfère à une petite ancre à plusieurs branches recourbées ; dans une acceptation plus spécifique il s’agit d’un outil servant à accrocher un navire ennemi pour l’aborder<sup>7</sup>. À l’origine la locution était employée en parlant des marins qui jetaient les grappins sur un bateau et pillaienr ce dernier. Par la suite elle s’est généralisée et signifie actuellement ‘s’emparer de qqch / qqn; arrêter, dominer qqn’. Soit encore la séquence *faire du tabac*. Sa signification actuelle est assez difficile à déduire, si on ignore qu’au XIX<sup>e</sup> siècle on appelait *coup de tabac*<sup>8</sup> une tempête soudaine pouvant endommager la coque des bateaux. Suite à des extensions sémantiques (premièrement métonymique, au bruit de tonnerre lors d’un orage, et ensuite métaphorique, au tonnerre d’applaudissements lors d’un spectacle de théâtre réussi), *faire un tabac* signifie aujourd’hui ‘avoir du succès’. C’est aussi la connaissance de la réalité maritime qui permet de déchiffrer l’expression *branle-bas de combat*. Employée aujourd’hui dans le

<sup>6</sup> On retrouve encore cette étymologie dans le verbe *empanner* qui veut dire ‘faire virer de bord la grand-voile lors d’un vent arrière’.

<sup>7</sup> Le sens du mot s’est assez vite généralisé pour renvoyer à tout instrument muni de crochets. Pour des raisons évidentes, le québécois a privilégié l’emploi spécifique au sens de ‘crampons pour souliers qui permettent de marcher sur la glace’ (p. ex. *Les chemins sont couverts de glace, mettons nos grappins*).

<sup>8</sup> Il s’agit d’un dérivé du verbe *tabasser* qui en langage populaire signifie ‘battre, rouer des coups’. Le déverbal *tabassage* s’est avéré peu concurrentiel et a été remplacé au XIX<sup>e</sup> siècle par le mot *tabac*.

sens de ‘rémue-ménage ; agitation vive au cours de la préparation d’une opération, souvent dans l’urgence et le désordre’, elle fait écho à l’époque des grands voiliers d’autrefois, où les branles étaient des hamacs servant aux marins de lits. En cas d’alarme, tout l’équipage devait libérer le passage, en décrochant les hamacs, autrement dit en les mettant à bas.

Il arrive aussi que l’étymologie soit incertaine. C’est p. ex. le cas de la locution adverbiale *faire qqch en deux (trois / cinq) coups de cuiller à pot*, équivalent à ‘très rapidement et sans difficulté apparente’. Étant donné que dans la langue générale le cuiller à pot désigne une grosse louche utilisée pour servir la soupe, l’étymologie populaire attribue le sens de la locution à la vitesse avec laquelle on peut vider un récipient ou servir rapidement de grandes louchées de nourriture. Selon d’autres hypothèses, l’expression ferait allusion à un sabre d’abordage typique pour la marine militaire au XIX<sup>e</sup> siècle. Muni d’une coquille en forme de cuillère destinée à protéger la main, il était communément surnommé *cuiller à pot*. Il est donc possible que la locution en question vienne du jargon des marins militaires, pirates ou corsaires, ce qui semble d’autant plus justifié qu’elle exprime aussi une idée de violence et d’agressivité.

Comme on le voit, ce n’est pas seulement la variante québécoise qui a gardé les traces du vocabulaire maritime, le français international en est marqué lui aussi, encore qu’à un niveau moins important peut-être. Force est de répéter qu’un grand nombre des élargissements sémantiques de ces termes qu’on atteste (ou attestait autrefois) en québécois ne sont pas d’origine canadienne, mais ont vu le jour encore en Europe. L’opinion selon laquelle ces nouveaux emplois sont fautifs car non attestés en France est donc injuste et d’autant plus erronée qu’elle amène à priver la langue d’une de ses dimensions essentielles, à savoir celle de réfléter l’identité culturelle, l’appartenance géographique et la façon de percevoir le monde propres au peuple qui la parle.

## Références citées

- Barbaud Philippe, 1984 : *Le choc des patois en Nouvelle-France : Essai sur l’histoire de la francisation au Canada*. Sainte-Foy : Les Presses de l’Université Laval.
- Bouchard Chantal, 2012 : *Méchante langue : La légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.
- Boucher-Belleville Jean-Philippe, 1855 : *Dictionnaire des barbarismes et des solecismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification*. Montréal : Imprimerie de Pierre Cérat.
- Canac-Marquis Steve, Poirier Claude, 2005 : « Origine commune des français d’Amérique du Nord : le témoignage du lexique ». In : Albert Valdman, Julie Auger, Deborah Piston-Hatlen, éds. : *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Sainte-Foy : Les Presses de l’Université Laval, 517—538.

- Caron Napoléon, 1880 : *Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français, contenant les mots dont il faut répandre l'usage et signalant les barbarismes qu'il faut éviter, pour bien parler notre langue*. Trois-Rivières : Journal des Trois-Rivières.
- Caron-Leclerc Marie-France, 1998 : *Les témoignages anciens sur le français au Canada (du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle) : édition critique et analyse*. Thèse de doctorat, sous la dir. de Claude Poirier. Sainte-Foy : Université Laval.
- Chaudenson Robert, 1998 : « Variation, koïnèisation, créolisation : français d'Amérique et créoles ». In : Patrice Brasseur, éd. : *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*. Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes, 163—179.
- Gauvin Karin, 2011 : *L'élargissement sémantique des mots issus du vocabulaire maritime dans les français acadien et québécois*. Thèse de doctorat sous la dir. de Claude Poirier. Université Laval. En ligne : [www.theses.ulaval.ca/2011/27734/27734.pdf](http://www.theses.ulaval.ca/2011/27734/27734.pdf) (consulté le 20 janvier 2014).
- Gendron Jean-Denis, 2008 : « Le français des premiers Canadiens ». In : Michel Plourde, éd. : *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Fides, 81—87.
- Gingras Jules-Fabien, 1860 : *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*. Québec : publié par É.R. Fréchette (réédité en 1867 et en 1880 sous le titre *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*).
- Hull Alexander, 1968 : “The Origins of New World French Phonology”. *Word*, **24**, 255—267.
- Hull Alexander, 1979 : « Affinités entre les variétés du français ». In : Albert Valdman, éd. : *Le français hors de France*. Paris : Éditions Honoré Champion, 165—180.
- Hull Alexander, 1994 : « Des origines du français dans le Nouveau Monde ». In : Raymond Mougeon, Eduard Beniak, éds. : *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 183—198.
- Maguire Thomas, 1841 : *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un Recueil des locutions vicieuses*. Québec : Fréchette & Cie.
- Manseau Joseph-Amable, 1881 : *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur correction suivi d'un dictionnaire canadien*. Québec : J.A. Langlais.
- Mathieu Jacques, 2008 : « La naissance d'un nouveau monde ». In : Michel Plourde, éd. : *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Fides, 47—55.
- Morin Yves-Charles, 2002 : « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec ». *Revue québécoise de linguistique*, **31** (1), 39—78. En ligne : <http://www.erudit.org/revue/rql/2002/v31/n1/006844ar.html> (consulté le 20 janvier 2014).
- Pellerin Jean, 1998 : *Pour l'amour de la langue française au Québec et au Canada*. Montréal : Guérin.
- Poirier Claude, 1995 : « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécoises ». In : Michel Francard, Daniele Latin, éds. : *Le régionalisme lexical*. Louvain-le-Neuve : Duculot, 13—56.
- Poirier Claude, 2009 : « Nos ancêtres étaient-ils des marins ? ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, **96**, 18—20.
- Poirier Claude, Saint-Yves Gabrielle, 2002 : « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe ». *Cahiers de lexicologie*, **80**, 55—76.
- Rinfret Raoul, 1896 : *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*. Montréal : Cadieux et Derome.

- Sizaire Pierre, 1996 : *Traité du parler des gens de mer, de ses origines à nos jours*. Chau-ray : Éditions Patrimoine et Médias.
- Valdman Albert, 1979 : « Créolisation, français populaire et le parler des isolats francophones d'Amérique du Nord ». In : Albert Valdman, éd. : *Le français hors de France*. Paris : Éditions Honoré Champion, 181—197.
- Villers Marie-Éva de : « Les mots : *j'en fais mon affaire. Arrimer et arrimage* : des emplois propres au Québec ». *Chroniques linguistiques*. En ligne : <http://www.hec.ca/qualitecomm/chroniques/lesmots/arrimer.html> (consulté le 20 janvier 2014).

### Dictionnaires

- Armange Claire, 2007 : *Parlez-vous québécois ?* Éditions D'Orbestier.
- Bertrand Guy, 1999 : *400 capsules linguistiques*. Lanctôt éditeur.
- Bélanger Mario, 2004 : *Petit guide du parler québécois*. Stanké.
- Béliveau Marcel, Granger Sylvie, 2000 : *Savoureuses expressions québécoises*. Éditions du Rocher.
- DesRuisseaux Pierre, 2007 : *Trésor des expressions populaires. Petit dictionnaire de la langue imagée dans la littérature québécoise*. Bibliothèque québécoise.
- Gazaille Marie-Pierre, Guévin Marie-Lou, 2009 : *Le Parler québécois pour les nuls*. Éditions First.
- Meney Lionel, 2003 : *Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones*. Montréal/Toronto : Guérin.
- Pellerin Jean, 1998 : *Pour l'amour de la langue française au Québec et au Canada*. Guérin.
- Timmins Steve, 1953: *French Fun. The Real Spoken Language of Québec*. Production Credits.

### Annexe

#### Liste des lexèmes examinés et leurs extensions sémantiques en français québécois

Terme maritime	Acception littérale	Élargissement sémantique
<i>agrès</i>	tout élément du gréement d'un navire (câble, cordage, voiles, vergues, poulies...)	— truc — équipement approprié au bon fonctionnement d'une chose — habillement ridicule — personne laide, désagréable
<i>amarrer</i>	maintenir contre un quai ou un objet flottant à l'aide d'amarres	— nouer ensemble — contraindre, lier par des engagements ou responsabilités
<i>appareiller</i>	préparer un bateau pour la navigation	— équiper, préparer — se préparer — rassembler

<i>arrimer</i>	disposer méthodiquement, en ré-partissant le poids du chargement dans le sens longitudinal, transversal et vertical, et fixer solidement	— installer, mettre en ordre — fixer — coordonner, agencer, harmoniser
<i>bord</i>	côté d'un navire	— côté, direction — ( <i>grand bord, bord à manger, bord à dormir</i> ) pièce de maison — ( <i>prendre le bord de qqn</i> ) défendre — ( <i>être sur l'autre bord</i> ) être enceinte — ( <i>courir le mauvais bord</i> ) être débauché — ( <i>voter du bon bord</i> ) voter pour le parti gagnant — ( <i>se lever du mauvais bord du lit</i> ) être de mauvaise humeur le matin — ( <i>aller sur l'autre bord / braquer de l'autre bord</i> ) mourir
<i>bordée</i>	(entre autres) ensemble des canons d'un des côtés du navire et, par extension, leur décharge simultanée	— ( <i>bordée de neige</i> ) chute abondante de neige — ( <i>bordée de sacres</i> ) chapelet de sacres débités successivement
<i>caler</i>	(s')enfoncer dans l'eau	— s'enfoncer dans tout terrain calant — enfoncer qqch, qqn — ne pas bien lever (en parlant d'un gâteau) — dégeler — ridiculiser qqn — s'enfoncer dans l'erreur, dans le ridicule — devenir chauve
<i>débarquer</i>	faire sortir (quelqu'un, quelque chose) d'une embarcation	— descendre, sortir — déposer — rompre mentalement, couper, décrocher — ficher la paix à qqn
<i>embarquer</i>	faire monter à bord d'un bateau	— monter, entrer, grimper — entrer dans le jeu — s'accrocher à qqch — ( <i>embarquer sur le poulain</i> ) charrier, exagérer — ( <i>embarquer sur le dos de qqn</i> ) harceler
<i>envoye !</i>	formule de souhait pour une heureuse navigation ; commandement employé au moment de virer de bord	— interjection invitant quelqu'un à faire une action = <i>vas-y !</i>
<i>gréer</i>	garnir un bâtiment de vergues, voiles, cordages, poulies (ensemble qui constitue le gréement)	— équiper, préparer — rassembler — s'habiller — ( <i>se gréyer qqch</i> ) se munir de qqch — ( <i>être grisé de qqch</i> ) avoir de traits disgracieux, être atteint d'une maladie

<i>larguer</i>	détacher un cordage, une amarre du point où il était retenu et l'abandonner complètement	— ( <i>larguer son vent</i> ) mourir
<i>mâter</i>	garnir un bateau à voiles de son ou de ses mât(s)	— dresser un objet verticalement — ( <i>se mâter</i> ) se dresser sur les pattes de derrière (en parlant des animaux) — ( <i>se mâter</i> ) se fâcher, s'irriter
<i>pont</i>	une partie de construction du navire comprenant un ensemble de planche (ou de tôles) disposées de manière à former une surface d'un seul tenant couvrant le creux de la coque	— ( <i>poêle à deux / trois ponts</i> ) poêle à deux / trois fours superposés
<i>pontée</i>	ensemble des marchandises arrivées sur le pont	— ( <i>ponter</i> ) pavier un chemin
<i>prélar</i>	grosse toile imperméabilisée servant à protéger des intempéries les embarcations d'un navire	— linoléum